

la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : Un sou est un sou...



Ces derniers temps, les collectivités locales sont souvent pointées du doigt par l'État en ce qui concerne la maîtrise de la dépense publique. Pourtant, à Champillon, nous pouvons être fiers de la gestion de nos finances. Nos comptes sont équilibrés et notre commune s'efforce de répondre aux besoins de la population tout en maintenant une rigueur budgétaire exemplaire. Cela se traduit par un investissement réfléchi, adapté à nos ressources, et une priorité donnée aux services essentiels.

À Champillon, nous avons fait le choix de la responsabilité. Chaque euro dépensé est un euro utile, au service de notre territoire et de ses habitants. Les contraintes imposées par l'État ne doivent pas nous empêcher de continuer à innover et à améliorer la qualité de vie dans notre commune. C'est grâce à cette gestion prudente et proactive que nous pouvons préserver notre autonomie financière (même si c'est difficile) et notre capacité d'action.

Notre engagement se traduit par des actions concrètes : la modernisation des infrastructures, le soutien à nos associations locales, et l'amélioration de nos équipements publics. Ces projets, menés avec discernement, visent à garantir un cadre de vie agréable pour toutes et tous.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux qui participent, par leur engagement et leurs idées, à cette bonne gestion de nos finances et à la vitalité de notre commune. C'est en restant unis et en faisant preuve de solidarité que nous pourrions relever les défis à venir, tout en préservant notre qualité de vie et notre identité locale.

Je suis fier d'encadrer une équipe motivée et tout particulièrement championne de l'économie et de la débrouille.

Nous sommes parfois montrés du doigt quant au nombre de nos agents, mais je peux vous dire que nos dépenses de fonctionnement n'ont pas à rougir face à d'autres collectivités. Si, certes, nous employons 5 agents, nous faisons beaucoup d'économies en termes de prestations de services. Depuis mon arrivée à la mairie en 2001, j'ai choisi de doter l'équipe de matériel performant et permettant de réaliser la plupart des travaux.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Jérôme CHARLOT qui va encadrer l'équipe à compter de janvier, et pour féliciter notre secrétaire de mairie, Clarisse DELARUOTTE, qui a réussi son concours lui permettant de passer secrétaire générale en catégorie B.

Je reparlerai de tout cela lors de ma cérémonie de vœux le jeudi 19 décembre à 19h, salle Henri Lagauche, à laquelle vous êtes tous conviés.

Ensemble, continuons à construire un avenir serein et prospère pour Champillon.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Votre Maire, Jean-Marc Béguin



SOMMAIRE

PAGE 1 / Edito

PAGE 2 / Retour sur le 11 novembre
Familles Rurales
Un Véhicule vers l'Emploi
Opération boîte de Noël

PAGE 3 / Le 5ème marché des créateurs
Les vœux du maire et du conseil municipal
Retour sur le concours de dessin
Noël des enfants
Les décorations de Noël
Mois sans tabac

PAGE 4 / Le camion à pizza
Enherbement du cimetière
Les étrennes
Fermeture du secrétariat
La Saint Vincent
Recrutement - Agent recenseur
Distribution de sacs de tri
Calendrier des chasses en battue
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00, puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

. jp.crepin@champillon.com

. s.petit@champillon.com

. mm.adam@champillon.com

. k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

prend toutes ces informations.

Retour sur le 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre a réuni des représentants des anciens combattants, des élus de la commune, et de nombreux habitants de Champillon autour du monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbes et la lecture du message officiel, une minute de silence a été respectée en hommage aux soldats tombés lors de la Grande Guerre.

Pour conclure cette journée de mémoire, les personnes présentes se sont retrouvées à la Salle Clair-Vigne pour partager le traditionnel vin d'honneur.



Familles Rurales

Le cours d'art floral

Jeudi 21 novembre, 10 personnes ont participé au cours d'art floral.

Nous avons réalisé un joli centre de table. Exceptionnellement le prochain cours aura lieu le lundi 16 décembre à 18 h à la salle Clair-Vigne afin de réaliser une composition sur le thème de Noël.



Si vous êtes intéressé par cette activité, n'hésitez pas à prendre contact avec Sylvie Andrieux au **06 84 53 16 69**.

Le marché des créateurs

L'association Familles Rurales de Champillon sera présente au marché des créateurs organisé par le Comité des Fêtes le **samedi 7 décembre**.

Un Véhicule vers l'Emploi



Pour répondre aux problèmes de mobilité des demandeurs d'emploi ou des personnes en situation de précarité souhaitant intégrer une formation ou maintenir leur situation professionnelle, la Communauté de Communes développe la mobilité sur son territoire en diversifiant son offre.

Ainsi, depuis novembre 2024, un nouveau service est proposé aux habitants : un véhicule vers l'emploi.

Grâce à ce dispositif, les usagers confrontés à des problèmes de mobilité peuvent bénéficier d'une mise à disposition temporaire d'un véhicule sous forme de location.

Pour ce faire, 5 véhicules et 2 vélos électriques sont accessibles avec ou sans permis de conduire (permis B ou AM selon le type de véhicule).

Comme d'habitude nous vous proposerons nos **pâté-croûte fait maison**. N'hésitez pas à le réserver Nous vous attendons nombreux !

Opération boîte de Noël



Les jeunes en insertion, bénéficiaires du RSA, salariés en période d'essai, femmes victimes de violences, stagiaires de la formation professionnelle etc. peuvent bénéficier de la mise à disposition des véhicules sous conditions.

Pour vérifier son éligibilité et/ou constituer un dossier, le CIAS de la Grande Vallée de la Marne se tient à votre disposition : **03 26 56 92 51 – secretariat@cias-gvm.fr**

Et si, cette année, on offrait un peu de chaleur et de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin ? L'idée est simple : préparez une boîte remplie de petites attentions qui réchauffent le cœur. Voici ce que vous pouvez y glisser : un vêtement chaud, une gourmandise, un produit d'hygiène, un mot doux, un dessin ou une lettre, une surprise (petit livre, jeu, accessoire...).

Comment participer ? 1) Remplissez une boîte (format type boîte à chaussures). 2) Emballez-la joliment et précisez pour qui elle est destinée (homme, femme, enfant). 3) Déposez-la au CIAS de la Grande Vallée de la Marne (Place Salvador Allende à Aÿ) jusqu'au 17 décembre.

Un petit geste qui comptera pour celles et ceux qui en ont besoin.

Le 5ème marché des créateurs

Nous vous rappelons que ce **samedi 7 décembre**, une vingtaine d'exposants vous donnent rendez-vous pour le marché des créateurs organisé par le Comité des Fêtes de Champillon !

Retrouvez-nous à la salle polyvalente Henri Lagauche, de 10h à 18h, en continu.

Profitez-en pour faire le plein de découvertes : produits gourmands (comme des biscuits et chocolats), créations en bois, articles textiles (mode, accessoires...), bijoux, décorations et bien d'autres surprises !



Les vœux du maire et du conseil municipal

2025

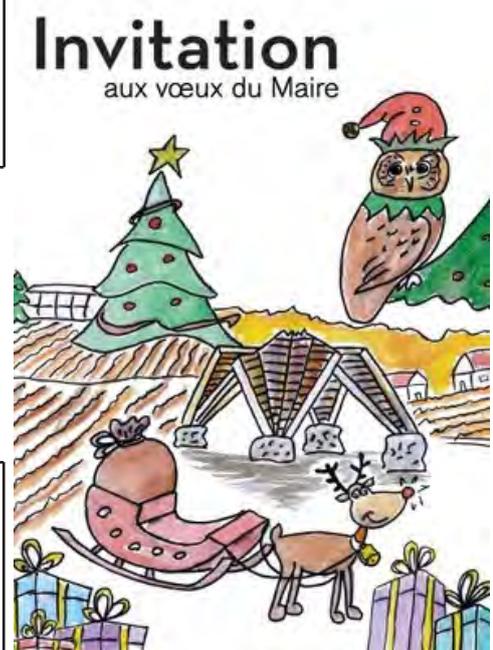
La cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu le **jeudi 19 décembre à 19h**, à la salle Henri Lagauche.

L'ensemble de la population est invité à venir partager le verre de l'amitié !

Retour sur le concours de dessin

Début novembre, la mairie a lancé un concours de dessin sur le thème de notre village, dans le but d'illustrer la carte d'invitation pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal.

Nous tenons à remercier les quatre participants, et félicitons Camille Charlot, dont le dessin a recueilli le plus de votes.



Noël des enfants

Le Comité des Fêtes convie les petits Champillonnais et petits-enfants de Champillonnais à une après-midi pleine de surprises le **dimanche 8 décembre à partir de 14h45**, à la salle Henri Lagauche. Au programme : atelier créatif et goûter gourmand !

Pour une meilleure organisation, merci de bien vouloir inscrire les enfants avant le mercredi 4 décembre 2024 au **06 99 17 03 69**.



Les décorations de Noël

Nous tenons à remercier les agents communaux pour leur travail d'installation des décorations lumineuses sur les candélabres. Cela afin de créer une atmosphère festive et chaleureuse pour l'ensemble du village.

Nous les remercions également pour le sapin situé rue Jean Jaurès, qui nous illuminera joyeusement pendant cette période de fêtes.

Nous souhaitons également adresser nos remerciements aux habitants qui décorent leurs maisons avec créativité, permettant à tous de profiter de la magie des fêtes.



Mois sans tabac

A l'occasion du Mois Sans Tabac, une infirmière du CSAPA – CAST accueille le public au CIAS à l'occasion de permanences d'information et de soutien. Ces séances aideront les participants à trouver des ressources, des conseils, et un accompagnement pour arrêter de fumer durablement.

La dernière permanence a lieu ce **lundi 9 décembre de 13h30 à 16h30** au CIAS de la Grande Vallée de la Marne. Sur rendez-vous uniquement, pour plus de renseignements : **03 26 56 92 51** ou **secretariat@cias-gym.fr**



Le camion à pizza

La Pizza Champenoise revient à Champillon **un mercredi sur deux**, sur le parking de la salle des fêtes à partir de 18h15.

Vous pouvez réserver au :
07.63.94.98.13.

Voici les dates de présence du camion :

4 décembre
18 décembre

Facebook : La Pizza Champenoise

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre inclus.

La Saint Vincent

La Saint Vincent aura lieu le **samedi 25 janvier 2025** à Champillon, à partir de 10h30.

Tous les Champillonnais sont invités à cette célébration !

Pour le défilé la mairie est à la recherche d'enfants afin de porter les habits traditionnels, merci de nous contacter au **03 26 59 54 44** ou à **info@champillon.com**

Distribution de sacs de tri

Nous vous rappelons que **le premier samedi de chaque mois**, il vous est possible d'aller récupérer **des sacs de tri aux ateliers municipaux (rue Henri Martin) entre 11h00 et 12h00**. Exceptionnellement la prochaine distribution sera décalée au **samedi 14 décembre**. Les sacs sont toujours disponibles en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Calendrier des chasses en battue

Retrouvez ci-dessous les dates prévisionnelles de chasse autour de Champillon.

Pour Champillon / Dizy :

- samedi 7 décembre 2024
- samedi 21 décembre 2024
- samedi 4 janvier 2025
- samedi 18 janvier 2025
- samedi 1 février 2025
- samedi 15 février 2025
- vendredi 28 février 2025

Pour « La Malmaison » / Mutigny :

- mercredi 4 décembre 2024
- dimanche 15 décembre 2024
- dimanche 29 décembre 2024
- mercredi 8 janvier 2025
- dimanche 19 janvier 2025
- mercredi 29 janvier 2025
- dimanche 9 février 2025
- mercredi 19 février 2025
- mercredi 26 février 2025



L'agenda

- Samedi 7 décembre : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 8 décembre : Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes.
- Jeudi 19 décembre : Cérémonie des voeux du maire et du conseil municipal, salle Henri Lagauche, 19h.
- Samedi 25 janvier : Saint Vincent à partir de 10h30.

Enherbement du cimetière

Les employés communaux ont semé au mois d'octobre des graines de gazon dans notre cimetière afin d'enherber ce lieu. Cela afin d'apporter une touche de verdure qui contribuera au calme du site.

Les étrennes

Les agents de collecte des déchets ont commencé leur passage dans les villages pour les étrennes à partir du 1er novembre. Seule la société SEPUR est autorisée à demander des étrennes sur le territoire de la Communauté de Communes.

Sont autorisés à vendre des calendriers :

Monsieur Nicolas LAMOURETTE
Monsieur Philippe DUVERGER
Monsieur Maxime SIMONIN
Monsieur Adrien MONOT

Les pompiers de la Communauté de Communes sont également autorisés à demander des étrennes.

Ainsi que la factrice, Aurore.

Pour limiter les risques, exigez la carte professionnelle de l'agent qui sonne à votre porte, même s'il est en uniforme. Nous vous invitons à éconduire toute autre personne qui se présenterait à votre domicile pour demander des étrennes, et à appeler la Gendarmerie d'Aÿ au : **03 26 55 45 22**.

Recrutement – Agent Recenseur pour Janvier 2025

La mairie recrute un **agent recenseur pour la campagne de recensement de la population qui débutera en janvier 2025**. Ce poste est essentiel pour garantir la précision des données de notre commune.

Mission **rémunérée** avec formation, une première tournée pour la vérification des adresses, et le recensement avec la distribution des fiches, soit en boîte aux lettres pour les boîtes bien identifiées, soit en direct auprès des habitants.

Si vous êtes motivé(e) pour contribuer à cette mission essentielle, merci de contacter la mairie au : **03 26 59 54 44** ou par mail à **info@champillon.com**

